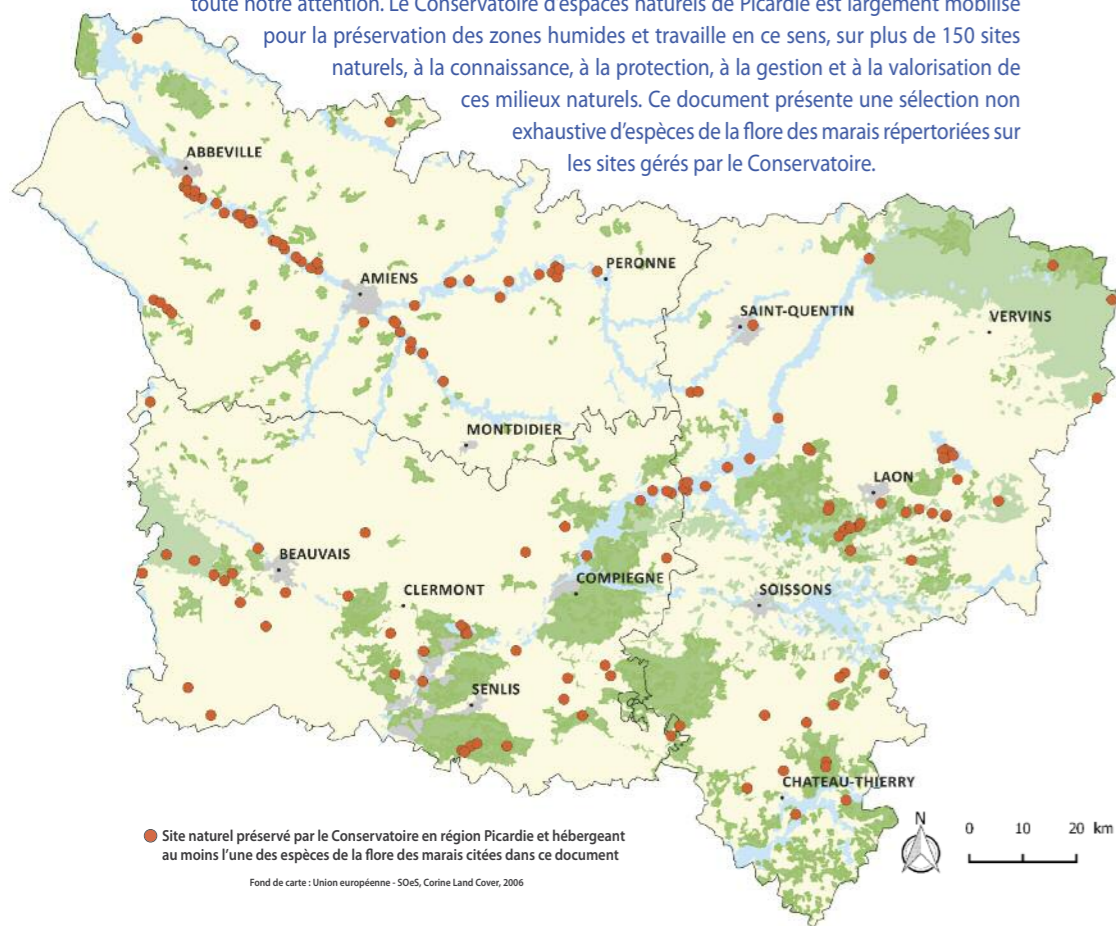


Les marais au sens large englobent des zones humides composées de milieux herbacés et de milieux plus boisés, ponctués d'étendues d'eaux stagnantes à légèrement courantes. Les espaces naturels où l'eau vient à la rencontre de la terre sont fragiles, riches en biodiversité et abritent de nombreuses plantes remarquables, dont certaines possèdent en Picardie l'une de leurs plus importantes populations de France ! Les végétations des zones humides sont souvent liées, en Picardie, aux tourbières et aux marais alcalins présents en vallée de la Somme, en plaine maritime picarde, mais aussi dans les marais de la Souche, les marais de Sacy et de nombreuses autres vallées plus ou moins importantes (Ourcq, Vesle, Bresle...). D'autres formations marécageuses se situent dans les massifs dunaires et les vallées alluviales (sur des argiles, des limons ou des sables), et également sur les plateaux et les buttes témoins du sud de la région (Laonnois, Brie, Vexin) sous la forme de marais de pente et de queues d'étangs. Profondément modifiés au fil de l'histoire (aménagement hydrauliques, extraction de matériaux, valorisation agro-pastorale ou sylvicole...) puis souvent délaissés au 20<sup>e</sup> siècle suite à l'abandon des pratiques traditionnelles d'exploitation, les marais comme toutes les zones humides en général méritent aujourd'hui toute notre attention. Le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie est largement mobilisé pour la préservation des zones humides et travaille en ce sens, sur plus de 150 sites naturels, à la connaissance, à la protection, à la gestion et à la valorisation de ces milieux naturels. Ce document présente une sélection non exhaustive d'espèces de la flore des marais répertoriées sur les sites gérés par le Conservatoire.



Touradons dans un marais après fauche et essouchage (photo : D. Adam)



Le marais, de l'aquatique au terrestre : une succession végétale adaptée



Illustration : R. François/R. Monnehay



Espèce	Période de floraison des espèces citées						
	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre
1 Lysimaque commune							
2 Salicaire commune							
3 Molinie bleue							
4 Peucedan des marais							
5 Saule rampant							
6 Choin noirâtre							
7 Laiteron des marais							
8 Rubanier nain							
9 Sénéçon des marais							
10 Valériane dioïque							
11 Sphaignes							
12 Characées							
13 Roseau commun							
14 Le trèfle d'eau							
15 Laïche paniculée							
16 Utriculaire commune							
17 Gentiane pneumonanthe							
18 Linaigrette à feuilles étroites							
19 Epipactis des marais							
20 Renoncule Grande-douve							
21 Rossolis à feuilles rondes							
22 Nénuphar blanc							
23 Menthe aquatique							
24 Gaillet des marais							
25 Angélique sauvage							
26 Aconit du Portugal							
27 Cirse des marais							
28 Souchet jaunâtre							
29 Epilobe hérissé							
30 Hydrocotyle commun							

## La flore des marais préservée grâce au Conservatoire d'espaces naturels de Picardie !



Le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie gère plus de 200 sites naturels de grand intérêt dans notre région. Il assure l'étude, la protection, la gestion et la valorisation de ces sites afin de s'assurer que le patrimoine naturel remarquable qui s'y trouve soit préservé, restauré ou développé. Le Conservatoire assure notamment des travaux qui permettent de restaurer ou de maintenir de bonnes conditions de vie et de reproduction pour la faune et la flore. Il valorise également les sites en proposant des sorties nature et en réalisant sentiers, panneaux et plaquettes pour mieux faire connaître la nature en Picardie.

Grâce au Conservatoire d'espaces naturels de Picardie, la nature de notre région est entre de bonnes mains !

Association loi 1901, le Conservatoire a besoin de votre soutien pour continuer son action : adhésion, bénévolat, participation aux sorties ou chantiers. Quelles que soient votre disponibilité ou vos connaissances, vous êtes utiles !

Plus d'informations : [www.conservatoirepicardie.org](http://www.conservatoirepicardie.org)  
Nouveau ! Adhérez en ligne : [www.conservatoirepicardie.org/adherer](http://www.conservatoirepicardie.org/adherer)

Le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie est membre du réseau des Conservatoires d'espaces naturels : [www.reseau-cen.org](http://www.reseau-cen.org)



Ce document a été réalisé grâce au soutien financier de :



Les actions du Conservatoire sont menées avec le soutien et la participation des adhérents, des bénévoles et des donateurs, et grâce aux financements de l'Union Européenne (FEDER et FEADER), de l'Etat (DREAL Hauts-de-France), du Conseil régional Hauts-de-France, du Conseil départemental de l'Aisne, du Conseil départemental de l'Oise, du Conseil départemental de la Somme, de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie, de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, de communes et d'intercommunalités, de fondations privées...

Conservatoire d'espaces naturels de Picardie, 2017.

Rédaction : G. Meire, A. Messean, R. Monnehay, D. Top - Relecture : J. Lebrun, F. Meunier - Conception/Maquette : R. Monnehay  
Cartographie : M. Heraude - Photos : D. Adam (couverture, 5), J. Boutet (21), J.-C. Hauguel (12), A. Messean (3,4,6,7,9,10,11,13,15,16,17,18,19,22,23,24,26,27,28,29,30), R. Monnehay (1), D. Top (2,8,14,20,25), Imprimé par Imprimerie CARRE, 80390 Fressenneville



À la découverte de la flore des marais sur les sites du Conservatoire d'espaces naturels de Picardie



**1** **Lysimaque commune / *Lysimachia vulgaris*** : cette plante de la famille des primevères colore d'un beau jaune les marais ouverts, roselières claires et cariçales. On peut plus rarement la trouver dans des prairies humides longuement inondées et dans les aulnaies assez claires. Elle supporte très bien l'inondation prolongée, pouvant dans certains cas atteindre 1,20 m.

**2** **Salicaire commune / *Lythrum salicaria*** : cette plante herbacée participe à la coloration estivale des marais, ses grands épis violets côtoyant bien souvent la Lysimaque commune. On l'observe très communément dans les mégaphorbiaies\*, fossés, prairies et friches humides de toute la région. Elle est très attractive pour bon nombre d'insectes (mellifère).

**3** **Molinie bleue / *Molinia caerulea*** : une graminée structurant les prairies et landes humides oligotrophes\*, sur tourbe alcaline\* ou acide\*, sur sables acides humides, sur argiles... Cette espèce résiste très bien au boisement spontané et donne une teinte dorée aux sous-bois durant l'hiver. Seule espèce de la famille des poacées de notre flore dont la tige florale ne comporte aucun nœud et qui peut dépasser 1,20 m.

**4** **Peucedan des marais / *Peucedanum palustre*** : grande ombellifère caractéristique des marais tourbeux alcalins\* des grandes vallées de la région. On la retrouve dans des roselières, mégaphorbiaies\* et bas-marais, mais peut longtemps subsister à l'état végétatif\* dans les saulaies marécageuses des bords d'étang ou des anciennes tourbières. Cette plante est rare et protégée par la loi en Picardie.

**5** **Saule rampant / *Salix repens*** : à la différence des autres espèces de Saules, celui-ci est un sous-arbrisseau ne dépassant jamais 1m de haut, sans tronc et avec des tiges fines et très souples. 3 sous-espèces ont été distinguées sur notre territoire correspondant à des milieux différents, mais toujours en marais (dont les marais arrière littoraux pour le Saule des dunes). Elles sont toutes très rares et le Saule à feuilles de romarin (présent dans les marais de la Souche) est protégé par la loi en Picardie.

**6** **Choin noirâtre / *Schoenus nigricans*** : de la famille des cypéracées, le Choin se distingue des laïches par ses feuilles étroitement cylindriques et raides, ses tiges lisses et ses épis réunis en une tête brun-noir comprimée. Ses touffes se développent localement dans les marais tourbeux alcalins, marais de pente du tertiaire parisien\*, en contexte de prairies humides oligotrophes\*. Cette espèce est rare et vulnérable en Picardie, uniquement présente dans le Laonnois, Soissonnais et Valois et dans les marais arrière littoraux.

**7** **Laiteron des marais / *Sonchus palustris*** : les Laiterons tirent leur nom du suc laiteux qui s'écoule de la plante lorsqu'elle est blessée. Cette astéracée bat des records de taille, dépassant parfois les 3 m de haut, ce qui lui permet de dépasser toute la végétation herbacée des marais. Assez commun dans les marais tourbeux du tertiaire parisien, où il s'épanouit dans les mégaphorbiaies\*, roselières, et se maintient sous les plantations de peupliers, sa population picarde est l'une des plus importantes de France (absent au sud de la région parisienne).

**8** **Rubaniier nain / *Sparganium natans*** : aujourd'hui rattaché à la famille des typhacées, le Rubaniier nain ou nageant peut présenter une morphologie différente selon le niveau d'eau, mais ne dépasse guère 20-30 cm de haut. Il colonise les gouilles ou vasques dans les tourbières et plans d'eau alcalins peu profonds des grandes vallées comme la Somme ou des marais de la Souche et de Sacy. Cette plante est rare et protégée par la loi en Picardie.

**9** **Séneçon des marais / *Senecio paludosus*** : grande astéracée des roselières et mégaphorbiaies\* sur tourbe alcaline\* ou sur dépôts organiques, le Séneçon des marais est surtout localisé dans l'est de la région (Souche, Vesle, Suipe, Ardon, Tardenois), dans les marais tourbeux et en bord d'étang. Il est beaucoup plus localisé dans l'Oise et dans la Somme. Rare partout en France, il est considéré très rare, vulnérable et protégé par la loi en Picardie.

**10** **Valériane dioïque / *Valeriana dioica*** : cette petite plante forme souvent des tâches dans les prairies humides sur tourbes ou argiles avec accumulation de matière organique, dans les aulnaies claires. Elle s'exprime dans des marais alcalins comme acides. Proche de la Valériane officinale, elle s'en distingue par sa petite taille et ses feuilles basales ovales et entières et fleurit tôt au printemps. Elle est assez rare à l'échelle de la Picardie.

**11** **Sphaignes / *Sphagnum* sp.** : les marais tourbeux en bon état de conservation accueillent localement des groupements à Sphaignes qui peuvent former des coussins importants. La Sphaigne presque brillante (*S. subnitens*, photo) est la plus caractéristique des marais avec phénomènes d'acidification superficielle, mais on peut en trouver une douzaine d'autres espèces, adaptées aux conditions d'acidité/ombrage/trophie\*. Elles sont toutes au moins assez rares en Picardie.

**12** **Characées / *Chara* sp.** : considérées comme des algues vertes, les characées se composent en Picardie essentiellement des genres de Nitelles et de Charas. Les plus caractéristiques des marais de Picardie sont la Chara commune qu'on trouve en pionnière dans les dépressions ou ornées sur tourbes et la Grande chara qui forme des herbiers denses dans les plans d'eau des tourbières alcalines. Ce sont des organismes qui indiquent pour la plupart une bonne qualité des eaux de surfaces.

**13** **Roseau commun / *Phragmites australis*** : cette graminée facilement reconnaissable par sa taille (100 à 300 cm) et son inflorescence plumeuse se rencontre dans les zones marécageuses et sur les bords d'étangs et de mares. Très vigoureux, il présente un système racinaire traçant formant parfois de vastes entités : les « roselières » ou « phragmitaies ». Si comme son nom l'indique le roseau est commun, il est la plante hôte de plusieurs espèces menacées de papillons de nuits dont les chenilles vivent dans les tiges.

**14** **Le trèfle d'eau / *Menyanthes trifoliata*** : reconnaissable à ses feuilles trilobées\*, cette espèce se développe dans les dépressions longuement inondables des marais tourbeux alcalins\* et acides\*. Si elle peut longtemps subsister à l'état végétatif\* dans les boisements marécageux, elle s'épanouit dans les bas-marais, tourbières, tremblants et bordures d'étang. Protégée par la loi en Picardie, l'espèce a fortement régressé et ne se retrouve principalement plus que dans le Laonnois, la vallée de la Somme et les marais arrière-littoraux.

**15** **Laïche paniculée / *Carex paniculata*** : espèce commune des lieux marécageux et des bords d'étangs, cette laïche se caractérise par les imposants touradons qu'elle forme. Ces « mottes » sont issues de l'accumulation des parties anciennes de la plante et peuvent atteindre plus d'1 mètre. La tige triangulaire et les feuilles sont particulièrement coupantes.

**16** **Utriculaire commune / *Utricularia vulgaris*** : les utriculaires sont des plantes aquatiques flottantes carnivores. 3 espèces sont connues en Picardie. Les feuilles portent de petits utricules\* permettant la capture de proies par aspiration (préférentiellement du zooplancton). Il s'agit d'une adaptation aux eaux tourbeuses, pauvres en éléments nutritifs. La tige fleurie est dressée au-dessus de l'eau et les fleurs sont jaune d'or. Protégée par la loi en Picardie, l'espèce se rencontre dans les eaux alcalines\* des grands ensembles tourbeux (vallée de la Somme et marais arrière littoraux, Laonnois, Valois, Clermontois).

**17** **Gentiane pneumonanthe / *Gentiana pneumonanthe*** : l'espèce tire son nom de son utilisation ancienne pour soigner les maladies des poumons. En été, l'espèce se distingue par la couleur bleu-azur foncé de ses fleurs qui se dressent dans les prairies tourbeuses et landes humides. L'espèce est la plante hôte exclusive d'un petit papillon très rare, l'Azurée des Mouillères, qui a malheureusement disparu de Picardie. En danger d'extinction et protégée par la loi en Picardie, elle ne se rencontre plus que dans certains marais de la vallée de la Somme, du Clermontois, du Laonnois et du Tardenois.

**18** **Linaigrette à feuilles étroites / *Eriophorum angustifolium*** : de la famille des cypéracées, les linaigrettes se distinguent par leurs feuilles linéaires et une inflorescence en plumet ressemblant à du coton. L'espèce est très rare en région et se développe en petites populations dans les prairies tourbeuses et bas-marais de la plaine maritime picarde, du Laonnois et du Tardenois. Vulnérable en Picardie, elle est également protégée par la loi.

**19** **Epipactis des marais / *Epipactis palustris*** : cette orchidée se distingue des autres espèces du genre par la présence d'un labelle articulé. On la rencontre dans les prairies humides, bas-marais et tourbières flottantes, sur sol tourbeux à paratourbeux\*. Elle est localement observée en contexte de pelouse, sur craie marneuse. En Picardie, elle est rare et vulnérable et se rencontre principalement en plaine maritime picarde, Laonnois, vallée de la Somme, marais de Sacy-le-Grand.

**20** **Renoncule Grande-douve / *Ranunculus lingua*** : cette grande renonculée dépasse souvent 1 m de hauteur et se rencontre dans les marais tourbeux alcalins\* de la région : marais arrière-littoraux, vallées de la Somme et de l'Aisne, Laonnois. Elle affectionne les substrats\* engorgés, bourbeux et se développe principalement dans les roselières et cariçales tourbeuses ainsi qu'en bords d'étangs. Protégée par la loi en France. La Picardie semble abriter les plus importantes populations nationales.

**21** **Rosolis à feuilles rondes / *Drosera rotundifolia*** : espèce carnivore caractéristique des tourbières acides\* et landes tourbeuses. Les feuilles, appliquées en rosettes contre le sol, portent des poils glanduleux qui sécrètent un fluide gluant qui attire et capture les insectes qui sont ensuite dissous par un suc digestif. En Picardie, l'espèce est protégée par la loi et ne subsiste plus que dans certains marais du Laonnois et du Tardenois. Elle est exceptionnelle et en danger d'extinction.

**22** **Nénuphar blanc / *Nymphaea alba*** : espèce emblématique des étangs de la vallée de la Somme où elle est abondante, elle s'observe également dans les grands hydrosystèmes\* de la région (Laonnois, plaine maritime picarde, vallée de l'Oise, Tardenois, Soissonnais). Se développe dans des eaux de meilleures qualités que le Nénuphar jaune. Non menacée en Picardie, l'espèce a toutefois subi une régression importante du fait notamment de la pollution des eaux et de l'envasement.

**23** **Menthe aquatique / *Mentha aquatica*** : cette plante commune des marais présente des fleurs mauves très attractives pour les insectes (mellifères) et un feuillage très odorant qui contribue à parfumer les prairies humides, cariçales, mégaphorbiaies\*, friches et berges de plans d'eau de la région.

**24** **Gaillet des marais / *Galium palustre*** : appartenant à la famille des rubiacées, c'est une plante vivace\* glabre\* assez commune en Picardie et non menacée. Ses feuilles sont disposées en verticille\* et elle forme de petites fleurs blanches en grappe. A l'inverse du Gaillet gratteron, bien connu pour ses petits fruits s'accrochant dans les vêtements ou les poils des animaux, les fruits du Gaillet des marais sont lisses, non pourvus de soies recourbées en crochet. Elle se développe dans différents types de lieux humides ou détremés.

**25** **Angélique sauvage / *Angelica sylvestris*** : grande ombellifère pouvant atteindre 2 m de haut. Commune et non menacée en Picardie, elle est présente dans différents types de milieux humides comme les mégaphorbiaies\*, les prairies humides mais aussi les saulaies, les peupleraies... Elle est connue depuis longtemps pour différentes vertus. Ses fruits ont par exemple un petit goût d'anis. Sa floraison est assez tardive, généralement à partir de juillet.

**26** **Aconit du Portugal / *Aconitum napellus* subsp. *lusitanicum*** : plante toxique de la famille des renonculacées, vulnérable et protégée par la loi en Picardie. Elle est très localisée en Picardie, présente essentiellement en vallée de l'Ourcq et dans quelques marais du Tardenois. Parfois appelée Casque de Jupiter en raison de la forme de ses belles fleurs bleues, elle est essentiellement pollinisée par les bourdons. Cette grande plante, pouvant atteindre 1m50 de haut se retrouve principalement au sein de mégaphorbiaies\* sur tourbe alcaline\*.

**27** **Cirse des marais / *Cirsium palustre*** : ce chardon est une espèce commune. Il peut atteindre 2 m de haut. Il fréquente différents milieux humides comme des prairies extensives, des coupes forestières, des mégaphorbiaies\* ou des tourbières. Il forme la première année une rosette de feuilles avant de produire sa hampe épineuse au cours de la deuxième année. C'est une espèce mellifère\* qui attire de nombreux pollinisateurs.

**28** **Souchet jaunâtre / *Cyperus flavescens*** : de la même famille que les laïches (Cyperacées), cette espèce qui fleurit à partir de juillet est une espèce exceptionnelle et en danger de disparition en Picardie. En effet, elle ne fréquente plus que quelques localités au sein de la vallée de la Somme, du marais de Sacy ou du Laonnois. Cette espèce se développe généralement sur les rives exondées des étangs ou des cours d'eau sur des sols minéraux ou organiques dénudés.

**29** **Épilobe hérissé / *Epilobium hirsutum*** : cet épilobe vivace\* est largement réparti sur le territoire régional. Son port élané (2m maximum), les nombreux poils et la présence de fleurs roses pourpres vifs d'environ 2cm de diamètre la distinguant aisément des autres épilobes. Formant souvent de grandes colonies, elle se retrouve typiquement au sein de mégaphorbiaies\*, de forêts alluviales ou le long des fossés, parfois aussi sur des friches hygrophiles\*.

**30** **Hydrocotyle commun / *Hydrocotyle vulgaris*** : plante vivace\* basse et rampante, assez rare en Picardie mais non menacée, qui vit au sein de prairies extensives hygrophiles acidiphiles\* mais aussi au sein de végétations de sols tourbeux oligotrophes\* acides\* ou alcalins\*. Elle se caractérise par des feuilles circulaires. Le pétiole arrive au centre de la feuille. Les principaux bastions picards sont : la plaine maritime, la vallée de la Somme, le Pays de Bray, le marais de Sacy et le Laonnois.

**\* Petit glossaire :**

- Mégaphorbiaie** : formation végétale de hautes herbes se développant sur des sols humides et riches en matière organique.
  - Oligotrophe** : se dit d'un milieu pauvre en éléments minéraux nutritifs.
  - Alcalin / alcaline** : dont le pH est supérieur à 7 (7 = neutre). Le terme opposé est "acide", lorsque le pH est inférieur à 7. Cette valeur est principalement dépendante de la nature chimique du sol ou de l'eau.
  - Végétatif** : le cycle végétatif d'une plante est le temps entre la germination et la maturité.
  - Tertiaire parisien** : région située au nord de l'île de France dont le sol est constitué de calcaires, de sables et d'argiles liés aux dépôts marins de la période tertiaire (ère géologique s'étendant de - 66 à - 2,58 Millions d'années).
  - Trophie** : permet d'évaluer la disponibilité d'un sol, d'une eau... en éléments minéraux (voir oligotrophe par exemple, ci-dessus).
  - Trilobée** : une feuille trilobée est découpée en 3 lobes.
  - Utricule** : du mot latin "utriculus" qui signifie petite outre. Particularité qui a donné son nom à l'Utriculaire.
  - Tourbe / tourbeux** : humus gorgé d'eau temporairement ou en permanence, mal oxygéné et formé par l'accumulation de débris végétaux faiblement décomposés.
  - Paratourbeux** : caractérise un sol qui a presque atteint le stade de tourbe ou un milieu humide ayant une faible couverture en tourbe.
  - Substrat** : en botanique, le substrat est le support sur lequel peuvent se développer les végétaux (sédiments, vase, roches, granulats...).
  - Hydrosystème** : système hydrologique, composé de l'eau et des milieux aquatiques associés, dans un secteur géographique délimité (par exemple un bassin versant).
  - Vivace** : une plante vivace est capable de subsister plusieurs années, en particulier grâce à des organes souterrains protégés du froid (bulbe, racines...).
  - Glabre** : dépourvu de poils.
  - Verticille** : les organes d'une plante sont disposés en verticille lorsqu'ils sont insérés au même niveau sur la tige.
  - Mellifère** : se dit d'une plante dont le nectar est collecté par les abeilles pour fabriquer le miel.
  - Hygrophile** : qui a besoin d'une grande quantité d'eau tout au long de son développement.
  - Hygrophile acidiphile** : qui a besoin de beaucoup d'eau... acide (dont le pH est inférieur à 7).
- De nombreuses familles de plantes sont citées dans ce document (poacées, astéracées, renonculacées...). Se référer à une flore pour en découvrir les caractéristiques.